



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

## DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 21 JUIN 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA Education ne peut faire abstraction du contexte politique dans lequel se réunit ce CTSD. L'élection de quatre-vingt-neuf députés d'extrême-droite à l'Assemblée nationale, dont vingt dans les Hauts de France et deux dans notre département, nous montre que le front républicain a lâché. La responsabilité de toutes celles et tous ceux qui, ces dernières semaines, n'ont pas été clairs face à l'extrême-droite est importante.

Parmi les moteurs du vote d'extrême droite, particulièrement fort dans les territoires ruraux, le sentiment d'abandon des populations est souvent mis en avant. Une ruralité, qui année après année, a pu voir sa population vieillir, la situation sociale de ses habitants se dégrader, ses services publics s'éloigner physiquement et numériquement. Prendre des mesures visant à réconcilier les populations, leur garantir une équité de traitement et un égal accès aux services publics devra figurer parmi les chantiers prioritaires que devront mener les élus de la Nation. Sans cela, et en continuant à gouverner en fracturant comme cela a été fait depuis cinq ans, celles et ceux qui prônent ouvertement un projet de division de notre société finiront par prendre le pouvoir.

Pour ce qui concerne l'Education Nationale, l'UNSA Education a pu, à travers les résultats de son baromètre des métiers, enjoindre le nouveau ministre à réparer ce qui peut encore l'être dans notre ministère plutôt qu'à persister. Car là aussi, la fracture est grande. Deux chiffres : en cinq années, on est passé de 60% des personnels se disant en désaccord avec les choix politiques faits dans l'Education à 86%. Plus que les personnels en contact direct avec les élèves, les corps de cadre expriment aujourd'hui un sentiment de perte de sens de leur métier qui interroge nécessairement. Ainsi, 42% des IEN ne trouvent plus de sens aux missions qui leur sont confiées, pris en tenaille entre les instructions ministérielles et la réalité des besoins du terrain. La priorité pour le ministre doit donc être de travailler à la réconciliation des personnels avec leur institution.

Pour œuvrer en faveur d'une société plus juste et plus équitable, l'Education Nationale a naturellement son rôle à jouer. L'un des enjeux les plus importants selon l'UNSA Education, c'est la nécessité de retrouver l'expérience de la mixité sociale, de l'« apprendre ensemble » et du « vivre ensemble ». Il n'est plus possible de clamer liberté, égalité, fraternité tout en continuant de cloisonner les apprentissages et les vies de nos élèves. Il n'y a pas de solutions simples et toutes ne reposent pas seulement sur l'École, mais il faut dépasser l'assignation à résidence qui mine notre société. De même, le financement public de l'enseignement privé demeure un frein essentiel à la réalisation de cette expérience de mixité sociale.

Les documents qui nous sont présentés dans le cadre de cette réunion de ce CTSD sont donc à lire dans ce contexte.

Dans le premier degré, vous proposez ainsi, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'ouvrir une classe, ou d'annuler la fermeture prévue, dans six écoles du département. Les motifs sont divers (prévisions d'effectifs revues significativement à la hausse, moyenne après fermeture supérieure à 27 élèves par classe, impossibilité de dédoubler en REP+,...) et sont tous, pour l'UNSA Education parfaitement légitimes. Nous exposerons néanmoins en séance d'autres situations pour lesquelles une attention particulière s'impose.

Dans certains collèges du département, on assiste à un delta important entre les prévisions d'effectifs à l'entrée en 6<sup>e</sup> et les affectations à l'issue de la procédure Affelnet qui impose logiquement un rééquilibrage des moyens. L'UNSA Education s'interroge toutefois sur ces écarts et souhaite savoir quelle analyse en ont fait les services.

Enfin, et pour conclure sur les personnels, l'UNSA Education continue de dénoncer le mépris auquel sont trop souvent confrontés ces derniers. Le dernier exemple en date concerne le droit au remboursement des frais de déplacement de nos collègues amenés à utiliser leur véhicule personnel pour exercer leur mission. La baisse du montant des enveloppes allouées aux circonscriptions alors que nous sommes dans un contexte d'explosion des prix de l'énergie et l'absence de garanties quant au remboursement effectif de leurs frais en dépassement de cette enveloppe ont profondément heurté ces collègues. Une motion de l'ensemble des organisations représentées au sein de ce CTSD sera soumise au vote à ce sujet.

Laurence PLOUVIEZ, Maxime PARUCH,  
David REBIERE, Fabien CAHARD.